



Communiqué de presse

Paris, le 11 février 2019

FTPA ACCOMPAGNE ARCURE DANS LE CADRE DE SON INTRODUCTION EN BOURSE

Le cabinet FTPA conseille Arcure, société spécialiste de l'intelligence artificielle appliquée au traitement d'images pour l'industrie, dans le cadre de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth Paris.

Créée en 2009, Arcure développe et commercialise des solutions associant des capteurs de vision 3D et de puissants algorithmes d'Intelligence Artificielle embarquées dans des outils industriels destinés à être utilisés dans des environnements exigeants.

Ces solutions répondent à deux enjeux majeurs : la détection de piétons pour véhicules industriels afin de prévenir les collisions et le développement de la vision industrielle dans le cadre du déploiement des usines connectées.

Cette introduction en bourse sera réalisée au travers d'une augmentation de capital d'un montant de 12,0 M€ pouvant être porté à environ 15,9 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation.

Le produit de la levée de fonds réalisée dans le cadre de cette opération permettra de doter la société des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie de croissance.

Conseil d'Arcure : FTPA Avocats :

Aspects corporate : Alexandre Omaggio (Associé), François-Xavier Beauvisage (Collaborateur) et Agathe Laporte (Collaboratrice)

Aspects fiscaux : Pierre-Antoine Bachelier (Associé)

Conseil des Coordinateurs globaux et Chefs de file associés : Fieldfisher

Coordinateurs globaux et Chefs de file associés : Oddo BHF et Natixis

Listing Sponsor : Allegra Finance

A propos de FTPA :

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de près de 60 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

Contacts presse (cabinet FTPA)

Albane Helye

Tel : 01 53 41 41 84

a.helye@elliott-markus.com